



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté- Egalité- Fraternité

DEPARTEMENT DE MAYOTTE

VILLE DE MAMOUDZOU

REÇU EN PREFECTURE

Le 15 juillet 2026

VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION

976-200008837-20260710-D20260011910-DE

Nombre

de Conseillers en exercice : 49

de Présents : 33

de Votants : 43

Dont vote par procuration : 10

Abstention : 3

Contre : 0

EXTRAIT DU PROCES -VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°2026.00119/2026 du 10/07/2026

L'an deux mille vingt six, le dix juillet, le conseil municipal de la commune de Mamoudzou était réuni en **session ordinaire**, dans l'hémicycle YOUNOUSSA BAMANA, après convocation légale en date du 03 juillet 2026, sous la présidence de **M. Hamidani MAGOMA**.

Etaient présents : (33)

Mme Zaïtouni ABDALLAH (Conseillère municipale déléguée), M. Anassi ALI (11ème adjoint au Maire), Mme Nazline ALI (Conseillère municipale), M. Willah ALI ABDU (Conseiller municipal), M. Oumairi CHEBANI (9ème adjoint au Maire), Mme Fazianti DJOUMOI TSIMPOU (10ème adjointe au Maire), Mme Djasma DJOUNDIY (Conseillère municipale déléguée), Mme Fardat DURAND (8ème adjointe au Maire), Mme Dhoimrat HALIDI (Conseillère municipale), Mme Yanoura HAMIDA (Conseillère municipale déléguée), M. Ahmada HARIBOU (Conseiller municipal), M. Amirdine HEDJA (Conseiller municipal), M. Boinali KAMARDINE (Conseiller municipal), M. Ambidine KAMARI ZAMANI (Conseiller municipal), Mme Inayat KASSIM (Conseillère municipale déléguée), Mme Nourainya LOUTOUFI (2ème adjointe au Maire), Mme Zoufati MADI (Conseillère municipale), M. Hamidani MAGOMA (1er adjoint au Maire), Mme Moinécha MCHANGAMA (Conseillère municipale déléguée), Mme Said Djanfar MOHAMED (Conseiller municipal délégué), Mme Hafifa MOHAMED (Conseillère municipale), Mme Naima MOUSTADIRANI (Conseillère municipale déléguée), Mme Fhatya MZE MADI (Conseillère municipale), M. Badrou RADJAB (Conseiller municipal délégué), M. Toiyifou RIDJALI (7ème adjoint au Maire), Mme Aïchat SAID (12ème adjointe au Maire), M. Yasser SAID (Conseiller municipal délégué), M. Nassim SAÏD BOANA (5ème adjoint au Maire), Mme Wardati SITI ATTIBOU (Conseillère municipale déléguée), M. Ahmed SOILHI (Conseiller municipal), M. Mounib SOILHI MOHAMED (Conseiller municipal), Mme Rabianti MVOULANA (6ème adjointe au Maire), M. Inaya SAID (Conseillère municipale)

Absents : (6)

Mme Aneline ABDU AHMED (Conseillère municipale), M. Anli AHMED ABDALLAH (Conseiller municipal), M. Soiyinri MHOUDHOIR (Conseiller municipal), M. Dhoul-Mahamoud MOHAMED (3ème adjoint au Maire), M. Said MALIDI MLIMI (Conseiller municipal délégué), M. Anfiat TOUMBOU DANI (Conseillère municipale)

Absents excusés : (0)

Procuration : (10)

Mme Raya Samira Issihaka ABDILLAH (Conseillère municipale) donne pouvoir à M. Willah ALI ABDU, M. Mahamoudou AHAMADI (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Nourainya LOUTOUFI, M. Nassur ANDJILI (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Badrou RADJAB, Mme Rabia ASSAN (Conseillère municipale) donne pouvoir à Mme Inayat KASSIM, M. Abiliasri DARMI MOUSSA (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Oumairi CHEBANI, M. Nidhoimi FILA (Conseiller municipal délégué) donne pouvoir à M. Boinali KAMARDINE, M. Mohamed Tani OUSSENI (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Said Djanfar MOHAMED, Mme Claudie RAKOTO (Conseillère municipale déléguée) donne pouvoir à Mme Fazianti DJOUMOI TSIMPOU, M. Ambdilwahedou SOUMAILA (Maire) donne pouvoir à M. Hamidani MAGOMA, Mme Fatima Fayna M'SOILI (4ème adjointe au Maire) donne pouvoir à Mme Rabianti MVOULANA

Lors de la séance, et conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil, **Mme Aïchat SAID** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Vu l'article 73 de la Constitution ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

OBJET :

**Créations et
transformations de
postes**

NOTA : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché à la porte de la mairie le 15/07/2026 que la convocation avait été faite le 03/07/2026.

Le Maire.

Vu la délibération n°2026.00040/2026 du 22 mars 2026 portant élection de Monsieur Ambdilwahedou SOUMAÏLA en qualité de Maire de Mamoudzou ;

Considérant que le nouvel organigramme de la ville de Mamoudzou intégrant les emplois dédiés, marque l'avènement d'une administration moderne et de proximité ;

Considérant qu'en structurant son administration autour de 9 Directions Générales Adjointes des Services (DGAS), la commune se dote d'un outil institutionnel moderne, dimensionné pour relever les défis uniques d'une ville-capitale;

Considérant que la mise en œuvre de ce nouvel organigramme général requiert l'ajustement ciblé de nos ressources humaines, formalisé par la création de 37 postes :

- 30 postes créés par transformation (avec suppression d'anciens postes), garantissant une limitation de la masse salariale ;
- 7 créations nettes (sans contrepartie), indispensables pour armer les nouvelles fonctions ;

Considérant que cet effort se concentre majoritairement sur des fonctions de pilotage, qu'elles soient opérationnelles ou fonctionnelles ;

Considérant qu'avec la combinaison des transformations et des créations sans contrepartie, l'incidence budgétaire au chapitre 012 est estimée à :

- 55 420 € mensuels ;
- 166 260 € sur 3 mois ;
- 665 040 € sur un an ;

Considérant que le comité social a émis un avis favorable le 7 juillet 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à la majorité des membres présents et représentés :

Article 1^{er} : d'approuver le tableau de création et de transformation de postes annexé à la présente délibération.

Article 2 : de modifier en conséquence le tableau des effectifs de la ville de Mamoudzou.

Article 3 : d'autoriser le Maire, ou en son absence, son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Mamoudzou, le 13/07/2026

Le Maire



Abstention (3) : Mme Nazline ALI, M. Ahmada HARIBOU, M. Inaya SAID
Contre (0) :